

COMMISSION DES FINANCES

---:---

Séance du vendredi 3 Mars 1916

Président : M. PEYTRAL.

La séance est ouverte à 3 heures 1/4.

Sont présents : MM. AMIC, BEAUVISAGE, BERARD, CHASTENET, CHAITEMPS, DE SELVES, DOUMER, GERARD, LINTHILLAC, Henry MICHEL, MILLIES-LACROIX, PERCHOT, PETITJEAN, STEEG et Laurent THIERY.

M. le PRESIDENT déclare que M. le Ministre de la Marine vient de demander la discussion immédiate du projet de loi concernant la limite d'âge des officiers de marine. En conséquence, il prie la Commission des Finances de vouloir bien donner son avis sur les conséquences financières de la mesure projetée.

M. CHAITEMPS donne connaissance l'avis financier qu'il se propose de déposer sur le bureau du Sénat et qui conclut à l'adoption du projet de loi tel qu'il a été voté par la Chambre des Députés.

M. DOUMER fait remarquer que le Ministre de la Marine peut, comme le Ministre de la Guerre, mettre à la retraite, avant qu'ils aient atteint la limite d'âge, les Officiers généraux qui ne lui paraissent plus capables d'exercer leur commandement.

Il voudrait savoir quel intérêt présente le projet de loi en discussion.

M. le PRESIDENT rappelle que la Commission de la Marine a examiné ce projet de loi et lui a donné son approbation. La Commission des Finances n'a donc qu'à se prononcer sur la dépense qu'il va entraîner.

M. CHAITEMPS déclare que M. le Ministre de la Marine attache une grande importance à l'adoption immédiate de ce projet de loi.

La Commission des Finances approuve l'avis financier tel qu'il est rédigé par M. Chautemps.

La séance est levée à 3 heures 35.

---